ALGER

Gare à celui qui s'intéressera aux œuvres sociales du jardin d'enfants Beyrouth !

L'ambiance n'est vraiment pas bon enfant au jardin d'enfants Beyrouth, au Télemly, au cœur de la capitale, depuis le licenciement de la directrice et la mutation à la hussarde de quatre éducatrices. Ces dernières, qui jugent abusives les décisions prises à leur encontre par la direction générale du Prisco, ne cessent d'alerter sur le tort qui leur est fait et réclament d'être réhabilitées dans leurs droits.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Les déboires du personnel du jardin d'enfants Beyrouth, de la directrice et des quatre éducatrices, commencèrent lorsqu'on s'est intéressé aux œuvres sociales dont la commission est gelée depuis 2000.

Ce gel, qui s'est prolongé jusqu'en 2008, n'a pas empêché, en décembre 2006, la secrétaire générale du syndicat d'entreprise Prisco d'octroyer aux travailleurs une prime de l'Aïd de 2 500 DA, et en février 2008, une enveloppe de 1 000 DA à chacun des agents sollicités pour le dépouillement des votes relatifs à l'élection du comité de participation. Dans un courrier adressé au wali d'Alger, les employés du jardin en question, au nombre de 14, s'interrogent sur la provenance de cet argent d'autant que les œuvres sociales sont gelées depuis 2000.

Les quatorze signataires du document sollicitent l'ouverture d'une enquête sur la provenance de cet argent. Ils relèvent aussi le caractère illégal de la prime offerte aux agents ayant effectué le dépouillement des suffrages au moment de l'élection du CP. Ces derniers n'avaient pas fait l'objet d'une réquisition puisque les élections ont eu lieu un jour ouvrable. Cela dit, l'élection du CP, à en croire les plaignants auprès du wali, est entachée d'irrégularités, entre autres le maintien des travailleurs dans l'ignorance de la composition de la commission électorale. Des recours ont été introduits, en vain.

La direction générale du Prisco valida l'élection qui consacra, entre autres, l'exclusion des éducatrices. Ces dernières ne siègent pas en effet au CP. Le personnel contestataire a recouru à la justice. Une procédure en référé a été déposée.

Les employés du jardin d'enfants Beyrouth, notamment la directrice et quatre éducatrices, allaient subir les foudres de la direction générale. Le coup viendra par l'intermédiaire d'une femme de service qui s'est plainte auprès de la direction générale de ce que la directrice et les quatre éducatrices l'auraient insultée et agressée. La direction générale décide alors de passer les personnes incriminées en conseil de discipline.

La femme de service, selon les affirmations des quatre accusées, ne se serait pas fait délivrer un certificat médical qui pourrait attester de violence subie, encore moins déposé plainte auprès de la police. La commission de discipline, où ont siégé trois membres du conseil syndical, a statué sur la foi des déclarations de la femme de service appuyées par deux témoins et les affirmations de la directrice et des quatre éducatrices appuyées par le témoignage de 16 employés.

Le verdict fut le licenciement de la directrice et la mutation des quatre éducatrices. C'était à la mi-avril dernier. Ceci alors que la plaignante fait l'objet d'une plainte déposée par les incriminées auprès du commissariat de police du 10e arrondissement.

S. A. I.

POLLUTION ET RISQUES MAJEURS À ANNABA

Le satellite à la rescousse

L'Algérie semble s'être résolument engagée dans la lutte pour la protection de son environnement sur la base d'un processus de sensibilisation et l'acquisition de moyens technologiques et du savoir-faire étranger.

Réfutant les fausses alertes et les manipulations d'une association connue pour l'opportunisme de son principal animateur, le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme vient de lancer un programme de séminaires, tables rondes et conférences. Ces derniers qui ciblent les grandes agglomérations portent sur la détection par satellite de la pollution et des risques majeurs. C'est parce qu'elle figure sur le tableau national des priorités des actions de lutte contre la pollution et la sauvegarde de l'environnement que Annaba a été choisie au titre de wilaya-pilote de ce programme. Classée parmi les wilayas les plus polluées d'Algérie, sinon la plus polluée, elle est la première à bénéficier, du 17 au 21 mai, des expériences autrichienne et allemande en matière de pollution. L'initiative a été lancée par la direction de l'environnement de Annaba en collaboration avec la société allemande GTZ.

La lecture des communications et la qualité des quatre intervenants autrichiens et allemands, tous des experts, laissent apparaître que le ministère a entamé la mise en place d'un système télématique de gestion de la pollution et des risques majeurs. L'expérience de l'Allemagne et de l'Autriche en la matière ayant été qualifiée d'enrichissante : quatre experts originaires de ces deux pays ont été sollicités. Ils ont pour mission d'expliquer aux cadres algériens de l'environnement, de l'industrie et des mines, de la Protection civile, de l'urbanisme, du cadastre, des experts fonciers et des communes, les possibilités illimitées en communications instantanées à longue distance qu'offre le satellite.

L'idée maîtresse de cette démarche est, selon ses promoteurs, de permettre aux structures concernées de disposer de données fiables en utilisant le satellite. De là à affirmer que l'Algérie s'apprête à se doter d'un centre national de gestion par satellite des risques naturels (inondations, tsunami, séisme, avalanches...), risques technologiques (explosions, émanations de gaz...), ou risques dus aux activités humaines (terrorisme, difficultés socioéconomiques...), il n'y a qu'un pas que beaucoup de participants à ce séminaire n'ont pas hésité à franchir.

Ils ont pris pour arguments les explications des quatre experts sur les conséquences induites par les risques majeurs aux plans humain, socioéconomique et environnemental et les exemples de catastrophes vécues (séisme de Boumerdès et le tsunami).

A. Djabali

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OPGI DE TIZI-OUZOU SUR LE TERRAIN

Pour booster les chantiers de logements sociaux-participatifs à Béni-Yenni

Le retard accusé dans la réalisation du programme de logement sociaux-participatifs) alloué à la daïra de Béni-Yenni au titre des exercices antérieurs au programme quinquennal 2005/2009 n'a pas laissé indifférent le nouveau directeur général de l'OPGI de Tizi-Ouzou qui, deux mois après son installation, a décidé de prendre les choses en main et de secouer son secteur en allant en personne constater in situ, l'état des lieux et booster les chantiers en souffrance.

Le nouveau patron de l'OPGI, accompagné de ses proches collaborateurs, était à la fin de la semaine dernière dans la daïra de Béni-Yenni, où, en présence du chef de daïra et du subdivisionnaire du logement et des équipements publics (SLEP), il a eu à constater le retard considérable accusé dans la réalisation des logements à travers les communes de Béni-Yenni, Yataffen et Iboudrarène. A Béni-Yenni, le projet des 60 logements sociaux participatifs n'a pas connu de démarrage réel à ce jour. Sur place, le directeur général de l'OPGI a reçu des explications (?) et écouté les arguments des uns et des autres sur cet important chantier resté en souffrance. Un lot de 20 logements a été confié à une entreprise qui a malgré tout débuté timidement les travaux.

Dans la commune d'Iboudrarène, deuxième destination du premier responsable de l'OPGI et de la délégation qui l'accompagnait, le projet des 44 logements (10+34) du programme 2002 n'est pas plus avancé même si deux entreprises en ont la charge. Si la délégation était satisfaite de l'état d'avancement des 10 logements que réalise une entreprise qui, selon son responsable, compte les livrer «dans trois mois au plus tard», le chantier des 34 logements a mis le patron de l'OPGI, le chef de daïra et le deuxième vice-président de l'APC d'Iboudrarène dans une colère noire en découvrant l'état des lieux et surtout un chantier transformé en étable. Le responsable de l'entreprise a beau se justifier, le directeur de l'OPGI ne voulait rien savoir : «A ce rythme, deux années supplémentaires ne vous suffiront pas pour achever votre chantier», lui a-t-il déclaré avant d'instruire ses collaborateurs de «procéder à la résiliation de son marché». Avant de quitter les lieux, le nouveau responsable de l'OPGI a expliqué aux présents que sa stratégie consiste à lever toutes les contraintes auxquelles font face les entreprises mais qu'il sera ferme sur «la qualité du travail et les délais de réalisation».

Le deuxième vice-président de l'APC profitera de la présence du chef de daïra et du directeur de l'OPGI pour demander l'inscription au profit de la commune d'un quota de 60 logements : «Nous avons, comme vous le constatez, le terrain d'assiette et la demande est importante. De plus, nous avons réussi à consommer notre quota dans les programmes de l'habitat rural», a-t-il expliqué.

Sadek Aït Salem

MOSTAGANEM

Portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale

La bibliothèque centrale de l'université Ibn Badis de Mostaganem était, dimanche dernier, au rendez-vous avec «les portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale» organisées par cette dernière et qui devraient s'étaler jusqu'au 20 courant. C'est en présence des autorités locales, à leur tête Mme Noria Zerhouni, wali de Mostaganem, ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens que l'exposition a dû s'ouvrir, mettant en exergue toute une panoplie d'équipements modernes de lutte contre la criminalité et autres fléaux de l'heure comme les accidents de la circulation routière, le banditisme et autres tares qui minent notre société. Les éléments de la Gendarmerie nationale de Mostaganem se sont mobilisés durant ces trois jours à l'effet d'informer au maximum et de sensibiliser la population quant aux dangers multiples qui nous guettent chaque jour et, partant, mettre en valeur les techniques d'approche de la Gendarmerie nationale afin de mieux prévenir avant de sévir le cas échéant. Il est également relaté l'historique de la gendarmerie au moment où des explications sont données à propos du rôle et de la mission assignée aux gendarmes, l'importance de la police scientifique dans les cas de grave délit, travail de proximité et l'apport des forces d'intervention sur le terrain.

Sid-Ahmed Hadjar

LE SOS D'UNE FAMILLE EN DÉTRESSE

La wali interpellée

Dans le vieux faubourg de Tigditt, nombreuses sont les familles démunies qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté. D'autres demeurent confrontées depuis des années, au sempiternel problème de logement, menacées qu'elles sont par les risques d'effondrement de leur vétuste bâtisse.

Parmi cette frange à laquelle le destin a tourné depuis toujours le dos, existe la famille Bekadouir composée de six membres dont quatre enfants déficients mentaux, un père traînant un sérieux handicap moteur qui l'empêche d'être autonome et la mère souffrant de diabète et autres allergies, étant donné l'état de vétusté avancée de l'unique pièce qu'ils occupent faute de mieux.

Il est clair que le taux d'humidité et le manque total d'aération des lieux ont tôt fait de contribuer à l'émergence de bien graves et préoccupantes pathologies.

Cela étant, cette unique pièce leur sert de chambre à coucher et de cuisine à la fois mais également de salle de séjour quand le besoin s'avère pressant. Un des enfants malades est devenu avec le temps agressif et même dangereux, ce qui a poussé les parents à le surveiller de très près en le cloîtrant entre quatre murs, attaché au pied du lit.

Ayant longtemps caressé l'espoir de s'en sortir un beau jour en se voyant transférés vers un appartement décent qui en fait, leur permettra de mieux gérer une situation des plus invivables, les Bekadouir ont déjà lancé un appel de détresse à l'adresse du wali de Mostaganem. Un véritable SOS qui, à l'évidence ne peut nous laisser insensible tellement le ciel a fini par sérieusement s'assombrir au-dessus de leur tête. Vivre un tel calvaire au quotidien dans un climat d'angoisse et de désarroi insoutenable, tel est le sort si peu enviable d'une pauvre famille dont le seul tort est de vivre malgré elle, tous les malheurs de la terre. De grâce madame la wali et autorités compétentes, faites quelque chose !

S.-A. H.

OUM-EL-BOUAGHI

Journée d'étude et d'information sur la dialyse et la transplantation rénale

Sous l'égide de l'association des hémodialysés El Wiam, la Maison de la culture d'Oum El-Bouaghi a abrité, mardi dernier, une rencontre sous le thème «Maladies rénales et transplantation d'organes». D'éminents intervenants ont tour à tour développé des thèmes ayant trait aux maladies rénales. L'épidémiologie de l'insuffisance rénale, ses causes urologiques sont entre autres des sujets exposés par les différents néphrologues.

En dépit de la gravité de la pathologie de l'insuffisance rénale, la dialyse et la transplantation rénale demeurent l'unique technique de pointe. Selon un spécialiste, le problème qui se pose est plutôt la découverte de cette pathologie qui se fait tardivement (stade avancé de la maladie). M. Guesmia, vice-président de l'association El Wiam, insiste dans son intervention sur la sensibilisation de la société sur les risques de la pathologie et sa prévention pour pallier d'éventuelles attaques d'infections urinaires et autres complications.

A noter que l'association des hémodialysés d'Oum El Bouaghi regroupe 110 patients astreints à des séances quotidiennes dont 36 pris en charge par le centre de Aïn M'lila. Interrogés, certains patients déplorent l'absence de néphrologues au niveau du centre d'Oum El-Bouaghi ce qui les contraints à s'orienter vers d'autres centres de la région. Les insuffisants rénaux en majorité de la localité de Aïn Beïda souhaitent l'ouverture d'un centre au niveau de cette ville pour leur épargner les tracasseries des déplacements très difficiles.

Moussa Chtatha